

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017)

Heft: 2172

Artikel: Institutions sportives en Suisse : une critique difficile : le CIO est à Lausanne, mais ce n'est pas la presse romande qui en parle le mieux

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

véritable service public de la recherche et du développement pharmaceutiques. Ce service, complémentaire et concurrent des entreprises privées, veillerait à affecter des ressources de recherche en fonction des besoins de la population, à diffuser librement ses résultats et à produire des médicaments que le secteur privé néglige d'offrir.

Ce service public agirait à la fois localement et globalement. Ainsi la R&D prendrait en compte les besoins de toutes les régions du globe. Toutes les institutions à but non lucratif bénéficieraient de ses résultats. Avec l'objectif de créer un acteur transnational de poids, capable de briser la logique mercantiliste qui domine aujourd'hui le secteur de la santé.

L'analyse de Denknetz met en lumière les contradictions entre respect des droits humains, règles du commerce, droit de la propriété intellectuelle et objectifs de santé publique. Par contre les propositions du groupe de travail, en particulier la création de cet acteur transnational capable de tenir tête aux entreprises privées, volent un peu trop haut pour façonner concrètement la politique sanitaire. Et la concurrence entre cet acteur et le secteur privé risquerait fort de conduire à la prise en charge des coûts par le premier - tout ce qui n'est pas rentable - et à la captation des profits par le second.

Les droits nationaux comme le droit international offrent déjà des possibilités d'atténuer les contradictions évoquées par Denknetz. Le récent [rapport](#) de

la commission des Nations unies sur l'accès aux médicaments les évoquent: notamment l'application beaucoup plus stricte des législations sur les brevets qui ne devraient protéger que les véritables innovations; l'utilisation plus intensive de la flexibilité prévue par les accords de l'OMC sur la propriété intellectuelle et de la [licence obligatoire](#). Le rapport évoque également le rôle des institutions publiques de recherche dans l'établissement des priorités de santé publique et la libre disposition de leurs résultats.

Bref, avant de rêver à l'étatisation de l'industrie pharmaceutique comme solution miracle, il y a beaucoup à faire pour mettre en œuvre efficacement et améliorer les règles existantes.

Institutions sportives en Suisse: une critique difficile

Le CIO est à Lausanne, mais ce n'est pas la presse romande qui en parle le mieux

Jacques Guyaz - 19 juillet 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31784>

Réuni à Lausanne, le [CIO](#) a donc décidé d'attribuer en une seule fois les Jeux olympiques d'été de 2024 et 2028. Les deux seules villes candidates, Paris et Los Angeles, ont été confirmées. Il reste maintenant à déterminer laquelle des deux organisera les JO en premier, dans tout juste sept ans.

En réalité, la décision était

cousue de fil blanc et le déplacement très remarqué d'Emmanuel Macron à Lausanne pour soutenir la candidature de Paris était une opération de marketing sans grande influence sur le choix final.

Il est en effet quasiment acquis que Paris sera la ville-hôte en 2024, histoire de célébrer le

centenaire de la première organisation des Jeux dans la capitale française en 1924. Los Angeles se chargera de ceux de 2028 avec, semble-t-il, une contribution financière du CIO substantiellement plus élevée que celle dont bénéficiera Paris. En bref, un ensemble de non-décisions bien mises en scène pour le grand public.

La presse romande a couvert l'événement en mettant très fortement l'accent sur la présence du président Macron et en consacrant fort peu de lignes à la délégation de Los Angeles. Etait-il si compliqué d'obtenir un entretien avec [Eric Garcetti](#), premier maire juif de Los Angeles et le plus jeune depuis plus d'un siècle? La palme de l'inconsistance revient tout de même au *Matin* qui consacre dans son édition du 10 juillet quatre pages purement *people* au président français sans l'ombre d'une information et qui publie, les deux jours suivants à propos de la réunion du CIO, une brève dépêche de l'ATS suivi d'un court papier uniquement factuel d'à peine 1'600 signes.

Le CIO a son siège à Lausanne et la logique voudrait que la presse locale et plus généralement romande soit particulièrement bien informée de toutes les manœuvres, intrigues et stratégies savantes ourdies dans ce cénacle assez fermé, sans parler de tous les événements se déroulant dans la bonne cinquantaine de [fédérations sportives internationales](#) abritées en Suisse. Or ce n'est absolument pas le cas.

Il faut lire la presse de langue anglaise pour avoir une vision un peu distanciée et critique du monde du sport. La bataille contre Blatter et les pratiques de la [Fifa](#) est partie d'Amérique.

En fait tout se passe comme si nos médias (romands surtout, les alémaniques étant plus percutants) étaient paralysés à l'idée de publier des informations un peu critiques sur les institutions internationales siégeant dans notre pays. Peut-être une sorte de crainte de les voir partir, de compromettre l'image de la Suisse.

Cette attitude traduit au fond la situation d'un pays peu sûr de lui, qui redoute le jugement des autres ainsi que son effet potentiel sur l'économie et le tourisme de congrès et qui a le sentiment que toute attaque contre la Fifa, l'UEFA ou le CIO lui est directement adressée.